

Au fil du CEN

Un paysage,
une histoire

La vallée de la Renaudie,
en Charente

Accompagner

Plan d'action biodiversité

Programme

Plan de gestion multi-sites

« chiroptères »



Zoom
L'Outarde
canepetière



Sommaire

Actualités en Nouvelle-Aquitaine	4
Restauration, gestion, aménagements	6
<i>Le site de Lasbordes à Arue se refait une santé</i>	
Diagnostics, suivis écologiques	7
<i>Suivi botanique d'anciennes cultures et diagnostic fourrager sur le site de Montifaux</i>	
Zoom flore	8
<i>Les utriculaires</i>	
Un paysage, une histoire	10
<i>La vallée de la Renaudie, en Charente</i>	
Maîtrise foncière et d'usage	12
<i>Signature d'une convention avec Grand Poitiers</i>	
Un site à découvrir	13
<i>Les Marais et Coteaux de Hanc, en Deux-Sèvres</i>	
Accompagner	16
<i>Plan d'action biodiversité</i>	
Programmes régionaux, nationaux	17
<i>Plan de gestion multi-sites « chiroptères »</i>	
À l'école du CEN	18
<i>Sensibilisation aux bousiers au Lycée agricole de Saint-Pée-sur-Nivelle</i>	
Vie associative	19
<i>Chantier sur les prairies de Gardelle</i>	
Zoom faune	20
<i>L'Outarde canepetière</i>	
Valoriser	22
<i>L'Azuré de la Pulmonaire</i>	
Vie du réseau	23
<i>Congrès des Conservatoires d'espaces naturels à la Rochelle</i>	
Quiz Nature	26

Édito

Le monde agricole vers une révolution lente mais durable.

Le thème du dernier congrès de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, s'intitulait : « Concilier nature et biodiversité, les espaces naturels, un atout pour les territoires. ».

S'il nous a été donné à cette occasion de découvrir la diversité et la richesse de partenariats avec le monde agricole, plus de 450 agriculteurs partenaires dans la Région, force est de constater que le chemin qui reste à parcourir est encore long pour que s'ouvre durablement cette voie conciliatrice.

Le malaise profond du monde agricole qui s'est exprimé avec une certaine brutalité, en France, mais aussi en Europe, est là pour nous le rappeler. Il témoigne d'un secteur à bout de souffle et d'une profession en pleine crise existentielle. Tout cela constitue une menace pour notre action réformatrice.

Cette crise agricole est due en partie à la crispation d'une profession, soumise à l'obligation de transiter à coup de normes et d'interdits vers un modèle plus respectueux de l'environnement.

Le changement climatique avec ses conséquences sur la nature et la production agricole s'invite aussi subrepticement dans ce malaise. Mais il est plus difficile de l'identifier. Dès lors, on ne sera pas surpris par la prise de mesures de court terme pour répondre à la colère agricole.

Dans ce contexte, l'activité du Conservatoire risque d'être affectée à n'en pas douter, la crise agricole devant se gérer sur du long terme.

Et pourtant, notre action et les 20 000 hectares que nous gérons, valorisés par l'agriculture, constituent modestement un début de réponse au mal-être de la profession et au changement climatique.

Nous sommes engagés dans cette voix, que nous pouvons nommer agroécologie au travers des sols que nous contribuons à protéger. En effet, ces derniers constituent un levier puissant dans nos campagnes pour lutter contre le réchauffement climatique.

Après des décennies de destruction, il s'agit de les régénérer en réapprenant à produire autrement. Savez-vous qu'en augmentant de 0,4 % la quantité de carbone stockée dans les sols par des pratiques agroécologiques, on compenserait l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre des activités humaines, en une année sur la planète !

Face à cette « Révolution obligée » (titre d'un ouvrage récent de David, Djäiz et Xavier Desjardins), les oppositions matérielles, mais aussi symboliques entre les individus et les territoires vont être chamboulées. Pour autant, elles constitueront aussi une opportunité à saisir.

C'est pourquoi je pense que la place des Conservatoires sera plus que jamais nécessaire, en ce sens que nous pouvons être durablement un des premiers maillons de cette révolution.

Jean-Michel Clément.

Administrateur, membre du bureau du Conservatoire.

Député honoraire de la Vienne.



Mésange à longue queue
© V. Babin



La flore remarquable et méconnue des mares du nord de la Haute-Vienne

Les mares sont à la croisée de plusieurs enjeux : préservation de la biodiversité par les micro-habitats aquatiques qu'elles abritent, maintien de l'élevage extensif par l'abreuvement et la fraîcheur, conservation du paysage bocager dont elles sont caractéristiques, stockage et épuration d'eau, etc. De part ces caractéristiques, la connaissance, la conservation voire la restauration de ces milieux originaux sont bénéfiques pour nos territoires.

Après un travail de localisation et de caractérisation des mares du périmètre couvert par le Contrat territorial de la Benaize et de ses affluents, en 2020 et 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a proposé en 2022 une étude afin d'améliorer les connaissances de la flore d'un échantillon de ces très petites zones humides. Ce travail va guider à la fois les choix en matière d'animation foncière et de préconisation de travaux de restauration pour préserver durablement les paysages bocagers et la biodiversité, la ressource en eau et l'abreuvement du bétail. Il va être particulièrement utile pour la mise en œuvre d'un programme d'action en faveur des zones humides à l'occasion du nouveau Contrat territorial 2024-2029.

Le bocage de la Basse-Marche, un territoire extrêmement riche en mares

La zone d'étude couvre une vingtaine de communes allant d'Azat-le-Ris (voisine du département de la Vienne) jusqu'à Vareilles en Creuse, en passant par Lussac-les-Églises et Mailhac-sur-Benaize pour n'en citer que quelques-unes.

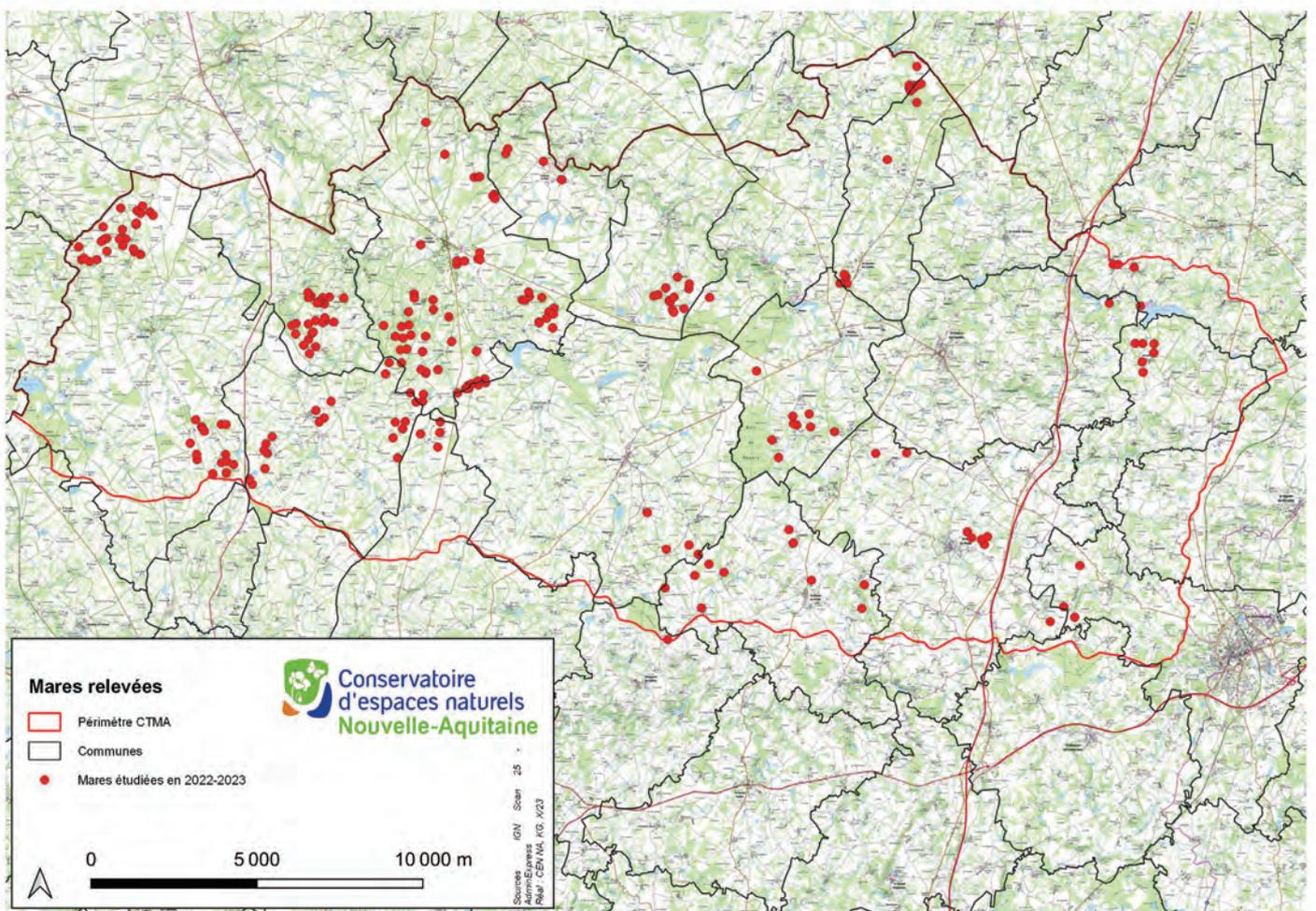
Si les ornithologues suivent depuis longtemps les oiseaux d'eau des grands étangs anciens de la Basse-Marche, peu de naturalistes avaient pris le temps de visiter ces petits milieux aquatiques que représentent les mares. Il faut dire que le travail est titanesque.

Les prospections se sont appuyées sur le premier inventaire réalisé en 2020 et 2021. Plus de 330 mares avaient été repérées durant la première phase. À l'issue du terrain 2022-23, ce sont 233 mares différentes qui ont été inventoriées, dont 170 découvertes à l'occasion de cette étude. Il en reste donc encore beaucoup à découvrir.

Baldellie de Cavanilles

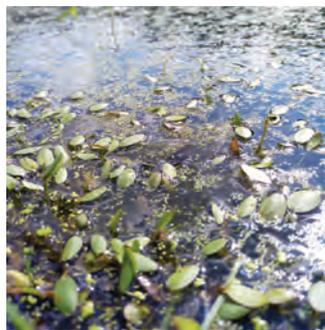
Mare riche en végétation





Des petites zones humides mais une grande diversité de plantes et de végétations

25 habitats naturels ont été identifiés dont 11 relèvent de la Directive Habitats-Faune-Flore qui correspondent aux milieux naturels les plus rares et menacés de l'Union européenne. 280 taxons floristiques ont été observés entre 2022 et 2023, totalisant plus de 2 730 données. Nous avons ainsi distingué 33 espèces remarquables dont 3 protégées au niveau national ou européen dont le



Feuilles flottantes du Fluteau nageant

Fluteau nageant – *Luronium natans* qui bénéficie d'un plan national d'actions, 2 au niveau régional. Les autres plantes sont inscrites dans plusieurs listes rouges à différentes échelles. Signalons la découverte de 3 nouvelles espèces pour le département de la Haute-Vienne : l'Hottonie des marais – *Hottonia palustris*, la Lentille gibbeuse – *Lemna gibba* et la Lentille sans racine – *Wolffia arrhiza*.

De belles perspectives

Une forte densité de mares se dessine sur les communes de l'ouest du territoire, notamment à Azat-Le-Ris, Verneuil-Moustiers, Tersannes et Lussac-Églises. La plupart de ces mares font partie de parcelles agricoles entretenues par des exploitants. Un partenariat avec la fédération Bio Nouvelle-Aquitaine devrait permettre d'intervenir dans des fermes volontaires dans l'objectif de concilier alimentation en eau pour l'élevage et préservation de la ressource et de la qualité écologique du point d'eau.

Le Conservatoire peut proposer la maîtrise foncière ou d'usage de certaines mares, soit parce qu'elles accueillent des espèces exceptionnelles

(*Hottonia palustris*, *Pilularia globulifera*, *Luronium natans* pour la flore) mais appartiennent à des propriétaires privés, soit parce qu'elles sont un bien de section ou de commune pour lequel il peut proposer des travaux de restauration dans le cadre du Contrat territorial. Des actions ont d'ailleurs déjà été menées sur des mares, comme celles des Brandes du Courie à Cromac et Saint-Georges-les-Landes où le Conservatoire gère plus de 80 hectares. Au vu de la faible prise en compte des mares et du bocage bas-marchois dans les politiques publiques, il paraît nécessaire de mobiliser toutes les informations récoltées afin d'aboutir à la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de la Basse-Marche.

Remerciements

Nous souhaitons remercier les élus locaux que nous avons rencontrés dont certains, il est vrai, étaient un peu interloqués au début tant l'objet même de l'étude leur était inconnu ou presque. Le Syndicat d'Aménagement du bassin de la Gartempe et de ses affluents, coordinateur du Contrat territorial, nous a facilité les rencontres avec les propriétaires et les éleveurs. Les propriétaires et agriculteurs rencontrés dont la grande majorité était impressionnée par la diversité des espèces présentes sur quelques mètres carrés d'eau libre seulement. Et merci également aux partenaires financiers que sont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Erwan Hennequin, responsable d'antenne Haute-Vienne ; Karim Guerbaa et Thomas Jouillat, chargés de mission Creuse.

Restauration, gestion, aménagements

Avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, le site de Lasbordes à Arue se refait une santé



Le site de Lasbordes, à Arue (Landes - 40), fait depuis 2019 l'objet d'une convention de gestion (et très bientôt d'une Obligation Réelle Environnementale) entre son propriétaire et le CEN Nouvelle-Aquitaine sur une surface d'environ 52,5 hectares, afin de conserver l'équilibre écologique et paysager du site. Les parcelles regroupent un ensemble de milieux : boisements, landes, pinèdes, ripisylves, landes humides, pelouses sèches, plantation de noisetiers, haies, bas-marais tourbeux, constituant un havre de biodiversité dans un contexte paysager dominé par la maïsiculture et la sylviculture.

Un premier plan de gestion élaboré par le Conservatoire est engagé sur le site pour la période 2020-2025.

Les landes humides accueillent notamment le Fadet des Laïches⁽¹⁾ (*Coenonympha oedippus*), papillon

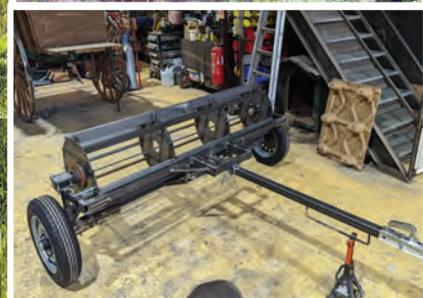
protégé à l'échelle nationale, inscrit à l'annexe IV de la Directive-Habitats-Faune-Flore, et emblématique du territoire des Landes de Gascogne (il ornait le logo de l'ancien CEN Aquitaine). Cependant, les milieux favorables au Fadet des Laïches connaissent une forte colonisation par les ligneux et la Fougère aigle. Outre la fermeture spontanée des milieux, les plantations de Pin maritime et le creusement de drains associés ont également entraîné une dégradation de ces landes.

Aussi, les actions prioritaires à l'échelle du site visent à la restauration de ces milieux, à travers notamment la neutralisation des drains, le débroussaillage/bûcheronnage dans les landes et la mise en place d'enclos de pâturage. En outre, au vu de la dynamique de la Fougère-aigle sur le site, une intervention sur plusieurs années

sera rendue possible par l'acquisition d'un rouleau brise-fougère. La remise en pâturage des landes par un petit troupeau de brebis de race landaise permettra notamment d'assurer la gestion courante après restauration, en appliquant un calendrier de pâturage.

La gestion de ce site est accompagnée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes. Les investissements importants engagés pour la restauration du site cette année ont été possibles grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine, dont le CEN Nouvelle-Aquitaine a été lauréat de l'appel à projets 2023. Que nos partenaires soient ici remerciés !

Julien Pellé, chargé de mission Pays-Basque/Landes.



(1) Pour plus d'informations sur ce papillon, vous pouvez visionner le film «O Papillons», réalisé dans le cadre du programme « Connaissance et préservation des papillons de zones humides en Aquitaine » sur la chaîne youtube du CEN.



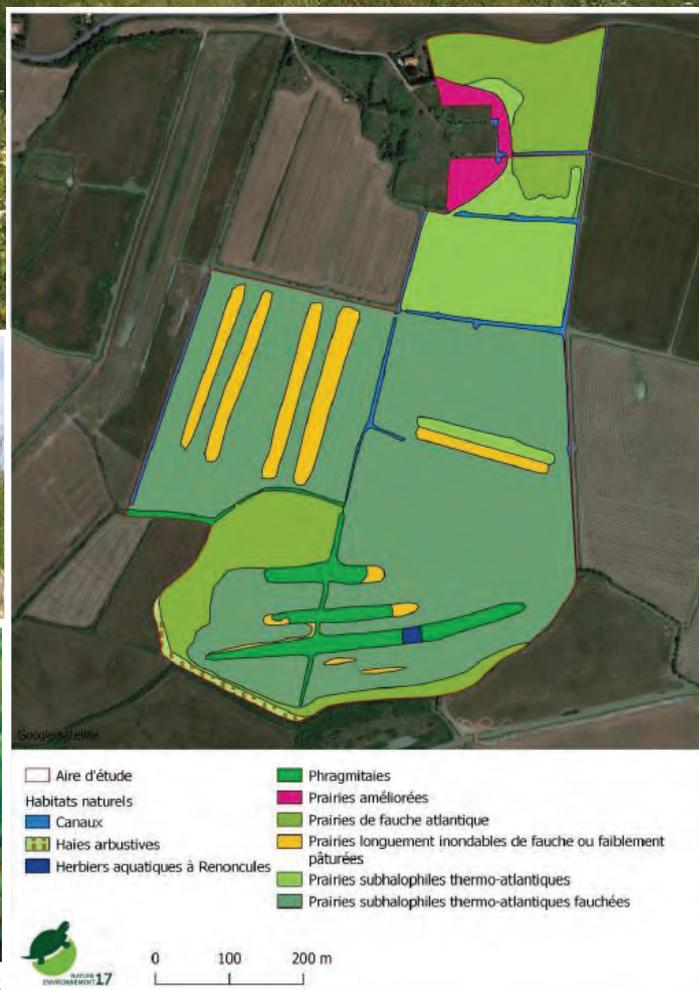
Diagnostics, suivis écologiques

Suivi botanique d'anciennes cultures et diagnostic fourrager sur le site de Montifaux



Iris maritime

Renoncule à feuilles ophioglosse



À la suite de la tempête Martin de 1999, le Conservatoire du Littoral a racheté fin 2003 une propriété agricole au lieu-dit « Cabane de Montifaut » sur la commune de Charron, en Marais poitevin côté Charente-Maritime. Le site de 35,79 ha est dès lors confié en gestion au CEN Nouvelle-Aquitaine.

Quelques éléments de contexte :

- D'anciennes cultures céréalières et une jachère sont réensemencées dès 2005 (RTA) avec Fétuque élevée, Trèfle blanc, Trèfle violet, Fléole et Ray-grass.
- Des prairies naturelles anciennes sont déjà présentes à l'acquisition.
- Une roselière sèche de 1,5 ha (rare en marais poitevin) et d'anciens bassins salicoles sont remis en eau en 2004 et en 2020 avec des seuils hydrauliques.

À l'époque l'éleveur installé (pâturage bovins et fauche) est autorisé, dans le contexte de la RTA, à fertiliser partiellement le site à raison de 30 UN/ha/an.

En 2023, deux études ont été réalisées à l'initiative du CEN Nouvelle-Aquitaine et du Conservatoire du Littoral, avec pour objectifs :

- D'inventorier la flore patrimoniale, caractériser les habitats et leur évolution depuis 2005.
- D'établir un diagnostic fourrager/agricole pour mettre en place un plan d'actions avec l'éleveur.

La première étude menée par Nature Environnement 17 est encourageante : une partie des cultures réensemencées a évolué en véritable prairie subhalophile, habitat d'intérêt communautaire abritant des espèces protégées comme la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse ou encore l'Iris Maritime, présentes sur site. En revanche, il a été observé généralement en secteurs amendés, la banalisation des cortèges subhalophiles, moins caractéristiques et plus limités dans leur évolution naturelle. Les poacées sont parfois très abondantes, notamment la Fétuque élevée qui a pu se maintenir plus facilement via l'apport d'azote annuel.

La seconde étude est réalisée par Jean-Luc Gayet, technicien de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire. Le diagnostic fourrager établit que la production annuelle naturelle d'azote (apport du sol, pâturage, part des légumineuses) est d'ores et déjà à l'équilibre avec la matière sèche exportée du site. Plusieurs changements de pratiques sont encouragés (arrêt de la fertilisation, fauche de foin au lieu de l'enrubannage) avec la description des avantages techniques, économiques et environnementaux.

Un plan d'arrêt progressif de fertilisation est étudié avec l'éleveur, en faveur d'un changement. Ce travail vise également à documenter la bibliographie locale relative aux prairies et à l'agriculture.

Olivier Allenou, responsable d'antenne et Antoine Cassel, chargé de mission Charente-Maritime.



Les utriculaires



Laissez-vous aspirer dans le monde des utriculaires !

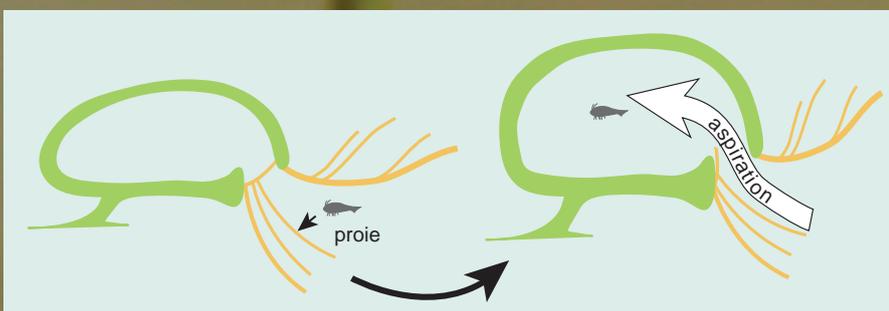
Si vous avez l'habitude de vous promener en bord d'étang ou que vous avez la chance de pouvoir arpenter lagunes et tourbières, vous avez peut-être déjà croisé de petites fleurs jaunes pâles à citrin au pétale inférieur bombé qui émerge tel un périscope, bien dressé hors de l'eau. Ces inflorescences ne sont que la partie visible de fascinants organismes qui peuplent nos plans d'eaux, les utriculaires.



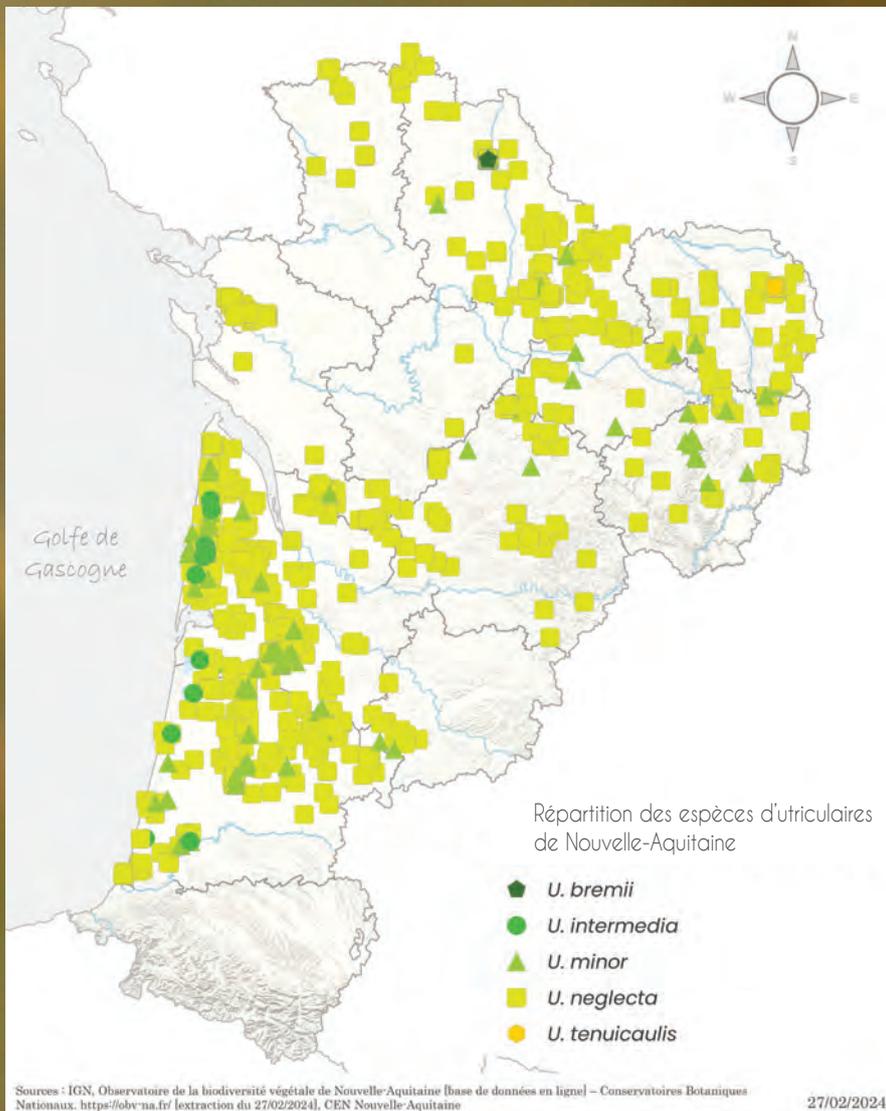
Branche d'*Utricularia neglecta*



Branche d'*Utricularia intermedia*



Ces plantes retrouvées sur tous les continents dont la carnivorie est liée au milieu, flottent sous la surface de l'eau, un habitat souvent assez pauvre. Le mécanisme de prédation utilisé est tout à fait particulier : ces espèces possèdent des feuilles transformées en petites outres appelées utricules et immergées. Celles-ci ont une pression interne inférieure à la pression extérieure et au déclenchement de l'ouverture, après stimulation de cils par la proie, elles aspirent leur victime et se referment immédiatement, le tout en 30 millisecondes !



En Nouvelle-Aquitaine, cinq espèces d'utriculaires ont été observées : *Utricularia neglecta* la plus commune, *U. tenuicaulis* qui est assez proche morphologiquement, *U. intermedia*, *U. minor* et *U. breinii*. *U. breinii* et *U. vulgaris* ne sont connues que de quelques stations dans la région et sont donc extrêmement rares. De même, *U. intermedia* est très localisée, on ne la retrouve que le long de l'Atlantique, dans le Médoc et les Landes de Gascogne. *U. minor* se retrouve essentiellement aussi dans le même secteur mais il existe quelques stations en ex-Poitou-Charentes et en ex-Limousin. Enfin, *U. neglecta* est retrouvée sur l'ensemble des paysages riches en étangs et points d'eau du territoire néo-aquitain. Malheureusement, mise à part cette dernière et uniquement en ex-Aquitaine, toutes ont un statut de conservation défavorable sur notre territoire allant de quasi-menacée à en danger d'extinction. Cela s'explique par la disparition des zones humides, dont les tourbières, mais aussi par l'invasion par des espèces exotiques envahissantes aquatiques qui concurrencent ces espèces. À ces dangers s'ajoute la disparition des invertébrés des points d'eau en grande partie à cause des pollutions et de la présence de pesticides dans les eaux. Le Conservatoire a un rôle à jouer pour ces espèces puisqu'elles sont présentes sur plusieurs de ses sites, il est donc nécessaire de les prendre en compte pour conserver ces petits bijoux de la nature.

Les autres mécanismes de prédation chez les plantes carnivores

Si les utriculaires se reposent sur leurs utricules pour la prédation, ce n'est pas le seul mécanisme présent chez les plantes carnivores.

Leurs plus proches parentes, les Grassettes (genre *Pinguicula*, *Lentibulariaceae*, trois espèces en Nouvelle-Aquitaine) capturent leurs proies grâce à des feuilles épaisses couvertes d'un mucilage gluant.

Les Rossolis ou Droséras (genre *Drosera*, *Droseraceae*, deux espèces en Nouvelle-Aquitaine) présentées dans le précédent numéro du fil du CEN (n°5) ont une méthode proche avec des feuilles en raquette arborant des poils surmontés d'une gouttelette de mucilage collant.

Les célèbres Dionées ou Attrape-mouches (genre *Dionaea*, *Droseraceae*, absente de métropole) possèdent un impressionnant mécanisme de mâchoire qui piège les insectes un peu aventureux. Dernier mécanisme présenté ici, le bol rempli de suc digestif des non moins célèbres Sarracénies et autres Népenthès (genres *Sarracenia* et *Nepenthes*, *Sarraceniaceae* et *Nepenthaceae*, absentes de métropole jusqu'à l'introduction de l'invasive *Sarracenia purpurea*), les insectes rentrent dans le tube formé par la plante et se retrouvent piégés dedans.

Feuille de *Drosera rotundifolia*,
Tourbières de Mées,
Landes
© Y. Chapelain

Feuilles de *Pinguicula lusitanica*, camp du
Poteau, Captieux,
Gironde
© Y. Chapelain



Feuilles de
Dionaea muscipula
© S. Bezy

Nepenthes vieillardii,
Yaté, Nouvelle-Calédonie
© Y. Chapelain

Un paysage, une histoire

La vallée de la Renaudie, en Charente.



Une vallée charentaise à la croisée du Périgord et du Limousin.

Au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine, la Réserve Naturelle Régionale de la vallée de la Renaudie se situe à l'est du département de la Charente, sur les contreforts du Massif central. Sur quelques 80 hectares confiés en gestion au CEN Nouvelle-Aquitaine, cette portion de territoire s'illustre au sein d'un paysage vallonné boisé et traditionnellement orienté vers l'élevage bovin, aux portes du Parc Naturel Régional Périgord Limousin. S'étirant sur 6 km, la vallée de la Renaudie décrit un tracé méandreuse à fond plat, large de seulement quelques dizaines de mètres aux versants boisés abrupts et entrecoupés de discrets vallons secondaires. Cet étroit corridor boisé est un affluent en rive droite de la Tardoire, rivière dont les eaux disparaissent en été dans les profondeurs du sous-sol karstique.



Une « ambassadrice » des qualités paysagères régionales

En lien avec une géologie singulière où les calcaires du Bassin aquitain rencontrent les roches granitiques et magmatiques du Massif central, la Réserve témoigne de milieux naturels diversifiés et d'ambiances paysagères de grande qualité. Parfois comparée à des gorges, la vallée alterne les espaces boisés et d'étroites clairières. Ici, une ancienne carrière à ciel ouvert s'anime de quelques mares. Plus loin, passant de la pelouse sèche à des prairies humides, les sons du ruisseau croissent dans une ambiance résolument pastorale. Durablement, les ondulations de la ripisylve soulignent les sinuosités du cours d'eau avant de disparaître dans une aulnaie-frênaie ou une saulaie pour réapparaître ailleurs, multipliant ainsi les découvertes floristiques, faunistiques et paysagères.



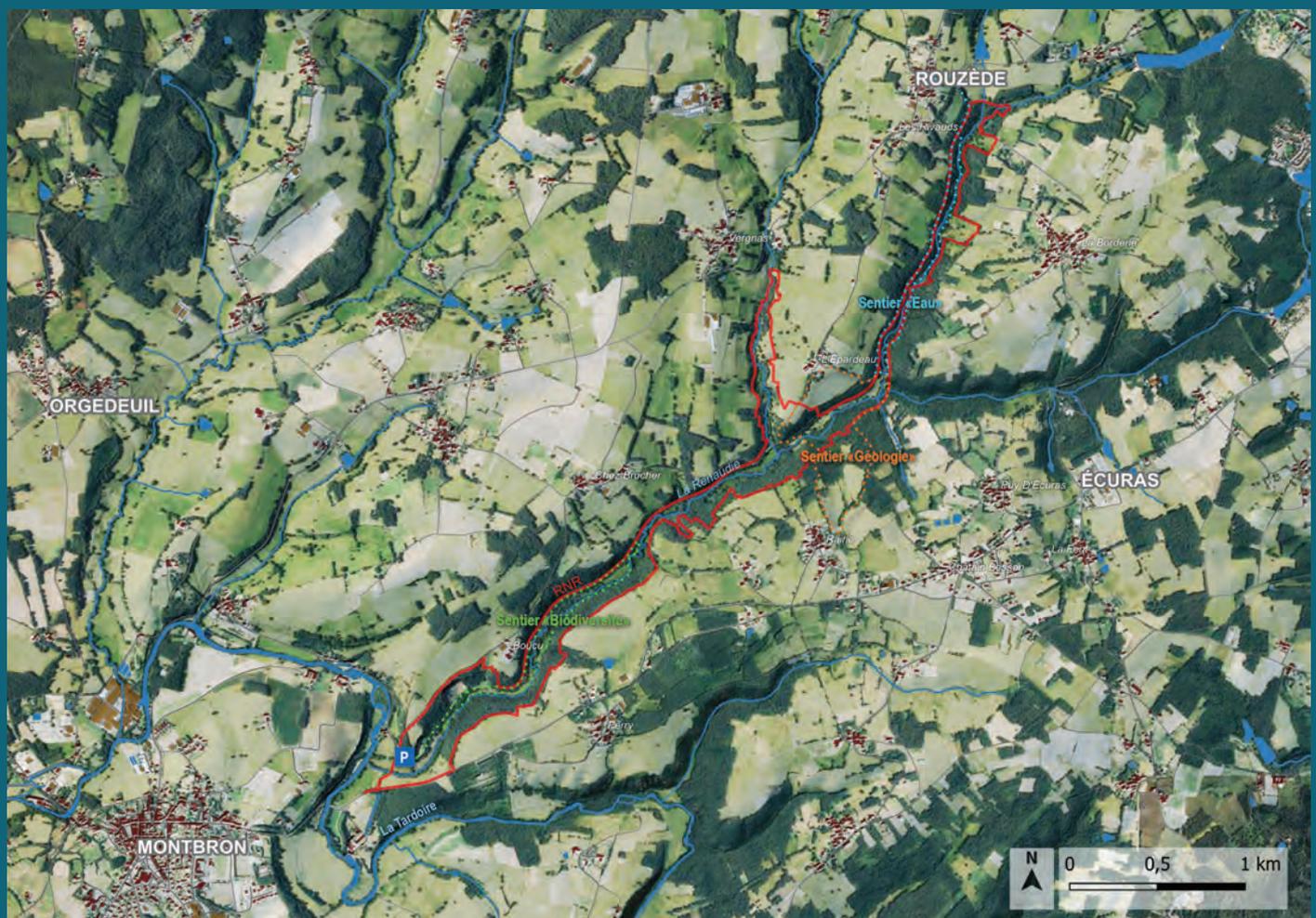
Principaux financeurs



Trois sentiers pour découvrir la vallée

En concertation avec les acteurs locaux, ce patrimoine naturel est accessible au grand public à travers notamment 3 sentiers thématiques ciblant la géologie, la biodiversité et l'eau. Une étude paysagère sur l'interprétation et l'aménagement des sentiers pédagogiques sera prochainement lancée pour garantir localement une expérience de découverte résiliente entre préservation des milieux et sensibilisation du public à l'environnement.

Aliénor Vautier, chargée de mission Charente et Patrick Guédon, chargé de mission Paysage.



Conception et réalisation avec OGIS 3.22.10/Balawieza. © Patrick Guédon (CEN Nouvelle-Aquitaine) - février 2024
Sources : BD ALI, BD Topo, BD Chps, 50 cm (IGN), Données sentiers : atelier Charente du CEN Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise foncière et d'usage

Signature d'une convention avec Grand Poitiers pour le portage du foncier pour la mise en application de politiques territoriales

Vallée de l'Auxance, falaise de Beauvoir

Grand Poitiers est un partenaire historique du Conservatoire et ce partenariat est formalisé par plusieurs conventions tripartites (Conservatoire/Grand Poitiers et communes concernées).

Cette année, le CEN Nouvelle-Aquitaine et Grand Poitiers ont décidé d'aller beaucoup plus loin en signant une convention plus générale s'appliquant à l'ensemble du territoire de la communauté urbaine (40 communes).

L'objectif de la convention est d'assurer la protection, l'aménagement et la mise en valeur pédagogique des espaces naturels dans le territoire de Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Le Conservatoire s'engage de son côté à la mise en œuvre d'un programme d'assistance technique, d'acquisition, d'étude, de gestion/restauration des sites naturels du territoire de Grand Poitiers.

Grand Poitiers Communauté Urbaine apportera son soutien financier au Conservatoire dans le cadre d'une subvention affectée, ainsi qu'en assurant le préfinancement du stockage de réserves foncières, via la Safer Nouvelle-Aquitaine, qui seront ensuite rétrocédés au Conservatoire quand les subventions publiques arriveront.

Ce dernier point est particulièrement intéressant, car il permet de répondre sans délai à des sollicitations foncières sur leur territoire, dans un contexte où l'action foncière du Conservatoire est freinée par un plafond de stockage Safer limité, négocié à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

La modalité de préfinancement des acquisitions CEN Nouvelle-Aquitaine par Grand Poitiers a aussi pour avantage de supprimer complètement les frais de stockage Safer incombant habituellement au Conservatoire. Cette solution a été approuvée par le Service départemental de la Safer, qui s'en félicite. Avec ce dispositif, Grand Poitiers fait ainsi office de « bailleur » et permet au Conservatoire de pouvoir acheter sans la contrainte des délais souvent long des financeurs.

En 2024, Grand Poitiers Communauté urbaine assurera ainsi le préfinancement de réserves foncières au profit du Conservatoire à hauteur de 100 000 €. Cela permettra d'assurer l'acquisition d'une vingtaine d'hectares sur les communes de Fontaine-le-Comte, Biard et Migné-Auxances.

Ce dispositif innovant constitue un vrai levier pour l'acquisition de foncier et trouverait une légitimité à être diffusé à d'autres collectivités dans la région, y compris pour des montants plus restreints.

Julian Branciforti, responsable d'antenne Vienne et Baptiste Bidet, chargé de mission Vienne.



Un site à découvrir

Les Marais et Coteaux de Hanc

en Deux-Sèvres



Situé sur la commune de Valdelaume, le site des Marais et Coteaux de Hanc est un des bocages encore préservé du sud des Deux-Sèvres. La trame bocagère offre une maille de densité variable en fonction des secteurs et crée des écrins boisés particulièrement propices à la tranquillité de la faune. Outre son bocage préservé, l'intérêt de ce site tient dans la proximité des milieux de pelouse sèche et de prairie humide. Cette complémentarité, au contact de la plaine, permet d'accueillir une biodiversité riche et variée.



Damier de la Succise



Hybride Orchis pourpre et Orchis militaire

Le CEN Nouvelle-Aquitaine y a débuté son intervention en 1995 en signant un bail emphytéotique avec un propriétaire privé sur le Pré de Noue. Ces 7 hectares regroupent à petite échelle l'ensemble des composantes qui font la richesse de ce territoire : prairies humides, pelouses sèches, mares et haies.

En 2010, puis en 2020, sous l'impulsion de la commune, le Conservatoire a étendu son aire prioritaire d'intervention foncière et a procédé à des acquisitions à l'amiable par l'intermédiaire de la Safer. Ainsi, le Conservatoire est aujourd'hui gestionnaire de 47 hectares, essentiellement en prairies. Ces parcelles sont confiées en gestion à trois éleveurs, par le biais de baux ruraux à clauses environnementales.

Un diagnostic écologique réalisé en 2022 par Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a permis de préciser l'intérêt écologique de ce site. Ainsi, il est particulièrement intéressant d'un point de vue floristique avec 28 espèces d'intérêt patrimonial, allant



des orchidées à l'Odontite de Jaubert en passant par le Gaillet boréal ou la Fritillaire pintade. À noter que le Pré de la Noue, parcelle historique du Conservatoire, accueille à lui seul 21 de ces 28 espèces floristiques phares.

Concernant la faune, plusieurs espèces protégées sont aussi présentes, comme par exemple, le Damier de la Succise ou encore le Cuivré des marais, le Busard Saint-Martin, les grands Tritons, mais aussi plusieurs reptiles dont la Vipère aspic, qui se fait de plus en plus rare sur le département. Afin de prendre en compte l'ensemble de ces enjeux, un plan de gestion est actuellement en cours de rédaction.

Ce site désigné Espace Naturel Sensible des Deux-Sèvres, est à découvrir lors des animations nature régulièrement organisées par la commune, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires.

Sabrina Maïano, chargée de mission Niortais-Mellois.



Avec la participation financière de :









Plan d'action biodiversité

Accompagnement de plantations de haies avec les élèves du territoire sur la communauté de communes de Lacq-Orthez

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine identifie sur la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) les réservoirs de biodiversité (zones humides, landes et pelouses sèches, prairies maigres et boisements présumés anciens) dans le cadre d'une étude des Trames Vertes et Bleues (TVB). Bien préservés, ces réservoirs abritent une grande richesse animale et végétale au sein des coteaux et des cours d'eau du territoire. Cependant ces deux entités, coteaux d'un côté, cours d'eaux de l'autre, sont très souvent déconnectées. L'urbanisation, les activités économiques et les infrastructures routières, mais aussi les grandes cultures en plaine notamment, empêchent les espèces de passer d'une entité naturelle à l'autre pour accomplir leur cycle de vie.

Fort de ce constat, les élus du territoire construisent un programme d'actions en faveur des Trames Vertes et Bleues avec le concours du Conservatoire, en ciblant, dès les premiers échanges en 2021, deux actions prioritaires :

sensibiliser les élèves aux enjeux de préservation de la biodiversité locale et restaurer les haies du territoire.

En effet, lieux d'habitat et de déplacement de la vie animale, les haies champêtres ou bocagères constituent de véritables corridors écologiques pour reconnecter les espaces naturels entre eux.

En 2022, la communauté de communes a donc lancé un appel à candidatures auprès des propriétaires du territoire, afin de mener un vaste projet de plantation de haies. Quarante particuliers et sept municipalités ont été retenus pour l'intérêt écologique de leurs terrains en lien avec les réservoirs de biodiversité connus, répartis sur 32 communes. Financées par la collectivité (Nature et Transition - Région Nouvelle-Aquitaine, dispositif Fonds vert- État et CCLO), ces haies, constituées de seize variétés locales d'arbres et d'arbustes, seront ensuite remises aux bons soins des propriétaires, engagés à les conserver.

Pour les planter, 400 élèves du territoire encadrés par le CEN Nouvelle-Aquitaine et la communauté de communes Lacq-Orthez viendront prêter main forte à l'entreprise d'insertion sociale missionnée par Lacq-Orthez. Une organisation colossale avec comme objectif de planter 25 000 arbres et arbustes sur 12,5 km de haies chez les 47 propriétaires retenus avant fin mars 2024. Un beau challenge à réaliser !

Marion Souriat, chargée de mission Pyrénées Atlantiques.

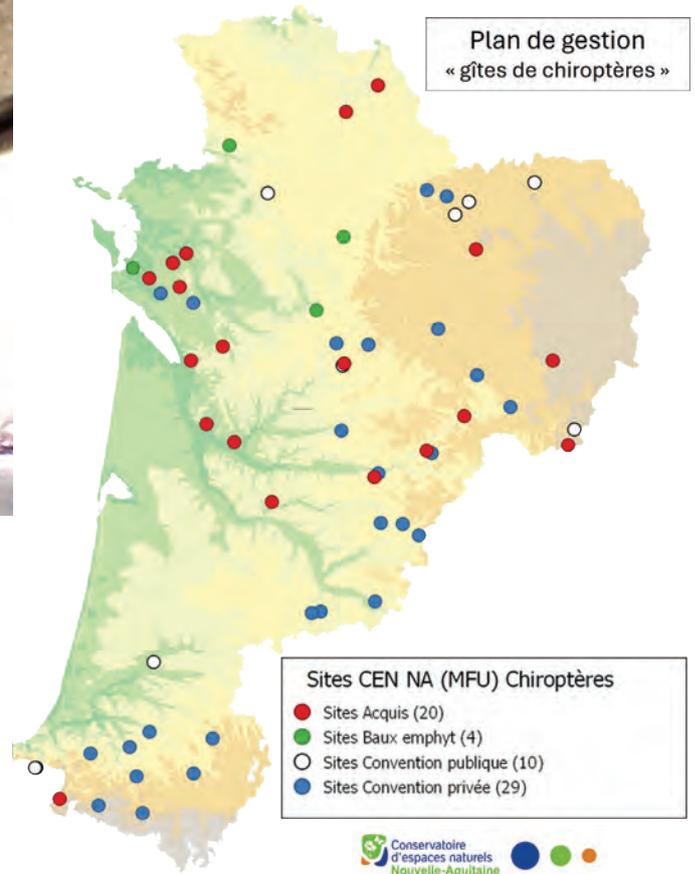


Programmes régionaux, nationaux

Plan de gestion multi-sites « chiroptères »



Barbastelle d'Europe © o. Vannucci



Les chiroptères regroupent une vaste guilde d'espèces, toutes protégées en métropole. Cette diversité est régie par des caractéristiques propres (vol, écholocation, activité nocturne, sociabilité, régime insectivore, longévité, philopatrie, etc.) leur conférant un rôle écologique fondamental et une vulnérabilité particulière.

La conservation des chauves-souris constitue ainsi un axe d'intervention prioritaire dont la plupart des Conservatoires régionaux se sont saisis depuis plus de 30 ans. Ces actions sont principalement orientées sur la protection des gîtes (abris diurnes) qui présentent des enjeux primordiaux souvent très localisés, pour la préservation de populations exploitant de vastes territoires.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine affiche ainsi plus de 60 sites, largement mais inégalement répartis en région, dont l'objectif principal de conservation repose sur cet enjeu spécifique. L'association déploie des actions de maîtrise foncière ou d'usage sur des habitats variés, souvent non naturels à l'exception des grottes, tels que des bâtiments, des ouvrages d'art (pont, tunnel), des sites industriels (château d'eau, conduite forcée, etc.) ou d'anciennes carrières souterraines.

Ces contraintes techniques et géographiques ont incité le Conservatoire à organiser et structurer son intervention, suivant une approche harmonisée, sur un réseau de sites fonctionnels éclatés permettant une meilleure analyse des enjeux, une stratégie cohérente et une efficacité opérationnelle.

Un Plan de gestion multi-sites « Chiroptères », initialement mis en place en ex-Aquitaine (2016-2025), cadre ainsi l'action thématique du Conservatoire sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine depuis 2023. Décliné suivant des objectifs à long terme (aménagement du réseau de sites, amélioration des connaissances biotiques et abiotiques, sensibilisation des acteurs concernés) déclinés en objectifs opérationnels et programme d'actions, ce plan de gestion s'appuie notamment sur un réseau de structures partenaires complémentaires et expertes. Cette organisation permet également de relayer et de répondre aux exigences des politiques publiques telles que le Plan National d'Actions, la Stratégie Nationale des Aires Protégées ou le programme Néo Terra.

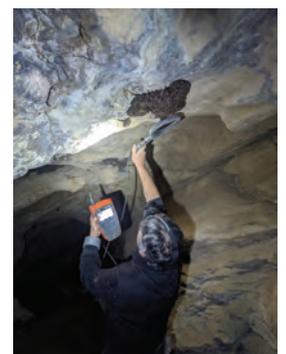
Denis Vincent, chargé de projets régionaux.



Minioptère de Schreibers © N. Quero



Protection physique et information © N. Quero



Contrôle / Marquage © D. Bury

À l'école du CEN

Oh la belle bouse !

Sensibilisation aux bousiers

au Lycée agricole de Saint-Pée-sur-Nivelle



Géotrupe du fumier (*Geotrupes stercorarius*) dans un crottin de cheval.

Plus d'informations
et outils de détermination :
www.entomo-na.org/atlas



Le 22 novembre 2023, une intervention un peu originale a eu lieu auprès des deux classes de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée agricole de Saint-Pée-sur-Nivelle (64). Une après-midi a été consacrée pour parler des bouses et des bousiers. Les bousiers sont des coléoptères dont la présence est liée aux excréments d'animaux qu'ils utilisent pour leur alimentation et plus globalement pour leur cycle de vie. Ce sont donc des « coprophages ». Ils font partie de ces nombreuses espèces qui participent à la dégradation des excréments d'animaux. Leur écologie en fait un maillon essentiel pour de nombreuses autres espèces : Ils peuvent être à la fois une ressource alimentaire (pour des oiseaux, chauves-souris, reptiles, etc.) ou des hôtes pour des parasites (acariens, guêpes, etc.), mais aussi permettre la présence d'autres espèces coprophages qui ont besoin d'un stade de décomposition plus avancé pour leur développement.

Le lien entre agriculture (élevage) et les bousiers est donc évident. La dégradation des bouses participe à l'enrichissement des sols et favorise des prairies de qualité pour le bétail. Encore assez mal connus dans notre région, les bousiers jouent

cependant un rôle essentiel dans le fonctionnement des espaces prairiaux. Leur présence est également un bon indicateur de la qualité du milieu, leur sensibilité à leur environnement étant très élevée : produits anti-parasitaires du bétail, structure du paysage (bocage), pression de pâturage, etc.

Sur les 11 600 espèces de coléoptères (estimé) en France métropolitaine, on dénombre 192 espèces de coléoptères coprophages, réparties en trois familles : Geotrupidae / Aphodiinae / Scarabaeinae. On peut distinguer également les espèces selon leur utilisation des excréments : il y a les « rouleurs » qui forment des boules dans lesquelles les œufs sont déposés, les « fouisseurs » qui creusent des galeries sous l'excrément et les « résidents » qui réalisent tout leur cycle de vie dans la bouse.

Cette matinée a aussi été l'occasion d'échanger avec les élèves de BTS GPN sur leur projet intitulé « COPROducteurs » et qui vise à étudier les coléoptères coprophages sur plusieurs prairies du Pays Basque, en lien avec les pratiques agricoles. Les protocoles d'études ont été discutés et des pistes d'actions auprès

d'éleveurs ont été abordées. Un accompagnement du CEN Nouvelle-Aquitaine sera proposé pour suivre ce projet qui a pour ambition d'être transmis de génération en génération de BTS GPN !

Cette animation a été réalisée dans le cadre du programme « Entomologie en Nouvelle-Aquitaine ». Ce programme regroupe plusieurs associations naturalistes ayant pour objectif d'améliorer la connaissance sur des groupes d'insectes encore mal connus en Nouvelle-Aquitaine.

*Pierre-Yves Gourvil,
chargé de projets régionaux.*



Le dessous des gros bousiers est souvent irisé et constitue un critère de détermination.

Vie associative

Chantier sur les prairies de Gardelle



L'automne est la période la plus propice pour agir sur les milieux naturels, maintenir et améliorer la biodiversité. Afin d'assurer la préservation des écosystèmes ouverts, les humains doivent parfois donner un « coup de pouce » à la nature pour pallier à la disparition des anciennes pratiques pastorales : bûcheronner, débroussailler, creuser des petites mares, planter des haies, etc. Des petits travaux aux gros chantiers, ce sont autant de pratiques indispensables à la conservation des sites naturels et à la sauvegarde des espèces qu'ils abritent.

Le 25 novembre dernier, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et huit bénévoles ont entretenu les prairies humides de Gardelle, à Tombeboeuf. Débroussaillage et ratissage ont rythmé cette matinée d'automne, pour rouvrir une partie de ces prairies. Ce sont quatre remorques de bois et branches qui ont été évacuées vers les sous-bois, ainsi qu'une bonne remorque d'herbe broyée. La prairie va de nouveau pouvoir profiter à la faune et à la flore des milieux ouverts, comme le Cuivré des marais ou l'Orchis à fleurs lâches, inventoriés sur le site au cours des prospections réalisées au cours de l'année.

Évidemment, une partie des fourrés et ronciers a été maintenue sur le site pour ne pas pénaliser les espèces profitant de la protection des ronces et des ressources qu'elles offrent (pollen, nectar, fruits).



Orchis à fleurs lâches



La mare a également fait l'objet d'une réouverture partielle de la berge exposée au sud-est, afin de favoriser la végétation immergée et aider à la recolonisation du plan d'eau par les libellules. En parallèle, une nasse à écrevisse est régulièrement relevée pour réduire la population d'Écrevisse de Louisiane, qui a fait disparaître la végétation immergée, les pontes d'amphibiens et les libellules.

Quentin Escolar, chargé de mission Lot-et-Garonne.





L'Outarde canepetière



© P. Guédon

L'Outarde canepetière est l'unique représentante nicheuse des Otididae en France depuis la disparition de la Grande Outarde. Ses mensurations rappellent celles de la poule faisane, mais avec une posture plus redressée. En reproduction, le mâle arbore son plumage nuptial (voir ci-dessous) et émet un chant caractéristique : un « prett » court et sec. En vol, son allure de canard lui a valu son nom de canepetière (la canne qui pète). Au sol, la femelle passe inaperçue du fait de son plumage mimétique et de sa discrétion.



État de conservation

L'ex-Poitou-Charentes abrite les dernières populations migratrices de l'espèce qui sont en fort déclin depuis 1970. *A contrario*, les populations sédentaires du sud-est sont stables.

Biologie

Oiseau steppique, l'outarde fréquente dans le centre-ouest les plaines agricoles calcaires où subsistent des parcelles enherbées. Les connaissances sur l'espèce se sont accrues à la fin des années 90, à la faveur de travaux menés par le Centre d'Études Biologiques de Chizé. L'espèce est

aujourd'hui bien connue. Mâles et femelles répondent à des contraintes écologiques différentes. Ceci est dû au mode de reproduction dit « en lek éclaté », dans lequel les mâles défendent des territoires contigus. Leur objectif de visibilité se traduit par la recherche de couverts de faible hauteur.

Les femelles visitent les leks uniquement à des fins de reproduction. Elles assureront seules l'intégralité de l'incubation et de l'élevage des jeunes. Leur couvert de prédilection doit, à la fois, offrir un bon camouflage et une bonne disponibilité en insectes pour nourrir leurs poussins. En résumé,

l'habitat optimal de l'outarde est composé d'une mosaïque de surfaces herbacées de hauteurs variées. En plaine céréalière, cet habitat se compose d'un asselement intégrant *a minima* 10 % de couverts herbacés dont la moitié sont non fauchés pendant la période de reproduction.

Outarde canepetière mâle
© Guy Renaud, LPO Poitou-Charentes



Outardé cotepestière femelle
© Johan Tillet, LPO Poitou-Charentes

Exemple d'habitat

© Cyrille Poirel, LPO Poitou-Charentes



Menaces et action du Conservatoire

L'espèce est particulièrement menacée. Elle a failli disparaître des plaines du Centre-Ouest où la population a connu un déclin de 95 % entre les années 70 et 2000 ! La cause principale est l'intensification du modèle agricole. La spécialisation de notre agriculture s'est traduite par la quasi-disparition des prairies dans les zones de plaines. La fréquence actuelle des fauches est incompatible avec la reproduction de l'espèce dans les parcelles fourragères et l'effondrement de la biomasse en insectes complexifie l'élevage des poussins.

Le Conservatoire travaille donc à la préservation de son habitat en lien avec l'ensemble du réseau associatif naturaliste et avec les agriculteurs volontaires (acquisitions, reconversions en herbe, bail rural à clauses environnementales) : couverts herbacés pérennes et favorables aux insectes, dates de fauche/broyage adaptées, etc. Cela se traduit aujourd'hui à l'échelle du Conservatoire par 320 ha de maîtrise foncière : 157 ha en Deux-Sèvres, 139 ha en Vienne et 24 ha en Charente.

Cédric Auburtin, chargé de mission Vienne et Deux-Sèvres
et Cyrille Poirel de la LPO Vienne.

Valoriser

L'Azuré de la Pulmonaire

À découvrir : une bande dessinée haletante et un petit film de sensibilisation au service de L'Azuré de la Pulmonaire et de son écologie si particulière en Pays Basque.

Le projet « stratégie concertée de préservation de l'Azuré de la Pulmonaire et de ses habitats en Pays Basque⁽¹⁾ », engagé par le CEN Nouvelle-Aquitaine en 2022, associe plusieurs partenaires, autour de plusieurs actions visant à mieux préserver ce papillon et son écosystème dans le contexte particulier du Pays Basque, et à mieux le faire connaître. La sensibilisation des publics est un élément important de la stratégie de préservation de l'espèce à l'échelle territoriale. Des journées techniques sur la gestion ont été proposées à destination des paysans, des animations à destination du grand public et des scolaires sont programmées, ainsi que des échanges avec les élus du territoire.

Deux nouvelles réalisations, fraîchement finalisées, pourront également être largement partagées :

- La bande dessinée « le papillon qui se jouait d'une fourmi », élaborée avec le dessinateur Marko, et mise en couleurs par Maëla, narre la vie mouvementée de l'Azuré de la Pulmonaire en Pays Basque. Elle sera aussi disponible en langue basque.
- Le film de sensibilisation produit par l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Pays Basque, partenaire du projet, qui met en lumière les enjeux de préservation du foncier agricole et les modalités d'exploitation particulières qui permettent ici le développement de ce papillon menacé et de ses organismes-hôtes. Conçu à destination des élus et acteurs de l'aménagement, et accessible sur la page internet du CEN dédiée au projet, ce petit film a bien entendu vocation à pouvoir être diffusé plus largement.

Tangi Le Moal, responsable d'antenne Pays-Basque/Landes.



Gentiane pneumonanthe



Landes



Oeufs



(1) <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/strategie-concertee-de-preservation-de-lazure-de-la-pulmonaire-et-de-ses-habitats-en-pays-basque-64/>



Vie du réseau

Congrès des Conservatoires d'espaces naturels à la Rochelle

Retour sur cet événement qui a rassemblé plus de 700 salariés, bénévoles et partenaires

Le congrès des Conservatoires d'espaces naturels, des moments riches en échanges autour de la thématique agricole.

Le Congrès des Conservatoires est un moment phare du réseau, organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et, cette année, par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Ces retrouvailles sont riches en discussions, permettant de créer de nouvelles synergies et de consolider l'existant.



Plénière d'ouverture animé par Denis Cheissoux.

• Les discours des partenaires :

- Philippe Sauvage, CEN Nouvelle-Aquitaine
- Chantal Vetter, mairie de La Rochelle, Adjointe à la biodiversité et la revégétalisation
- Stéphane Chedouteaud, Conseil départemental de Charente-Maritime, Vice-président
- Guillaume Riou, Région Nouvelle Aquitaine, Président
- Vidéo de la Secrétaire d'État, Sarah El Haïry
- Christophe Lépine, Président Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

• Les retours d'expérience :

Partenariat : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Safer

- Pierre Seliquer, directeur du CEN-Nouvelle Aquitaine
- Philippe Tuzet directeur de la Safer Nouvelle-Aquitaine

23^{ÈME} CONGRÈS DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS



Concilier nature et agriculture : les espaces naturels un atout pour les territoires



Ferme bocagère de la Chauffetière à Orée d'Anjou (49)

Legs d'une propriété privée au Fonds de dotation, dans une RNR gérée par le Conservatoire et avec une ex-salariée du Conservatoire en cours d'installation comme éleveuse

- Arnaud Cochard - Responsable scientifique et responsable antenne Maine-et-Loire

Conservation des pré-vergers

Programme de préservation et de valorisation des vergers traditionnels abandonnés d'Auvergne

- Pierre Mossant, directeur du CEN Auvergne

LIFE Biodiv'Paysanne (2021-27)

Programme Européen ayant pour objectif la prise en compte de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes dans les milieux naturels et agricoles de la région Occitanie

- Mélanie Némoz, CEN Occitanie

• Les discours des grands témoins :

- Didier Réault, Président de rivages de France, Vice-Président du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Vice-Président de la métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Gilles Bœuf, Biologiste, Conseiller régional

Les ateliers

Répartis en deux sessions, les 20 ateliers ont été riches en échanges :

- Prise en compte de l'insertion par l'activité économique (IAE) dans les plans de gestion
- Enjeux biodiversité et agroécologie en prairie permanente



- Sols et biodiversité
- Préserver la nature dans la diversité agricole
- Pratiques agricoles et grands prédateurs
- Les Conservatoires et les partenaires du monde agricole
- Foncier
- Insectes pollinisateurs et agriculture
- La transition agroécologique
- Élevage, pastoralisme, biodiversité et rentabilité éco
- Intégrer le carbone et la biodiversité dans la valorisation des milieux agricoles
- La Politique agricole commune (PAC) 2023-2027
- L'action des Conservatoires en contexte agricole
- Plantes Messicoles
- Communiquer avec le monde agricole
- Opérations agricoles menées par les Conservatoires avec les agriculteurs
- Les activités agro-pastorales - un atout pour l'Armée
- Comment mieux contribuer à la transition agroécologique
- Pâturage extensif en milieux humides

Le marché de producteurs

Portraits des producteurs locaux présents au marché lors du Congrès.

Ces producteurs utilisent les ressources que les espaces naturels offrent et participent à leur préservation.

- **Melilotus** : paysan arboriste en Corrèze, propose des produits à base de plantes médicinales : tisanes, hydrolats, baumes, etc. Récolte ses plantes sauvages sur un site naturel du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine.
- **Aux graines buissonnières** : en convention de cueillette avec le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine sur le site « Les Chaumes de Sèchebec ». Elle cueille du genévrier pour la distillation.
- **La Nougé** : pâturage ou fauchage sur les sites naturels du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine. Ces actions protègent les milieux fragiles, tels que les zones humides ou zones sèches et les populations de faune et flore qui s'y trouvent (papillons, amphibiens, gibiers et orchidées).

- **Les bergères s'emmêlent et revenons à nos moutons** : élevage des brebis limousines en plein air pastoral. Ils proposent à la vente des chaussons et semelles en feutres, terrine d'agneau.
- **Un toit pour les abeilles** : Les arbres volent, de places en places sur le dos des abeilles. L'objectif du producteur est d'échanger sur les possibilités de travail entre apiculteurs et conservatoires d'espaces naturels. Il fait du pâturage tournant extensif avec des brebis solognotes sur le site des Grosbot du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine.
- **Galatée** : élevage d'herbivores, toute l'année les animaux pâturent sur les prairies naturelles du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine. On appelle ces prairies, des prairies pharmacies, car elles apportent toutes les ressources pour le bon développement des bêtes. Avec uniquement de l'énergie solaire, elle obtient de la viande et du fromage, sans pesticide et sans travail du sol.



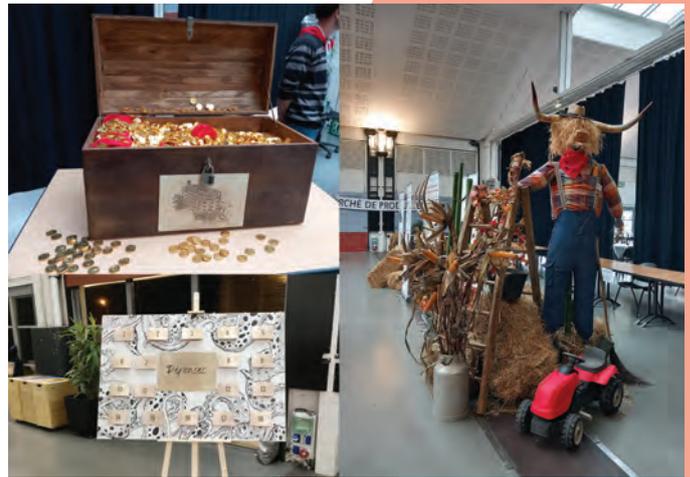
Espace jeux, décor et productions



Des jeux en bois fabriqués par l'équipe du CEN Nouvelle-Aquitaine ont, pour l'occasion, animé les moments de convivialité entre le réseau des Conservatoires d'espaces naturels et les différents acteurs présents.

Mais également des visites virtuelles à l'aide de casques à réalité augmentée :

- Découverte des combles du Château de Campagne orchestrée par Jérôme Caleix du Département de la Dordogne.
- Découverte de la réserve naturelle nationale de la tourbière des Dauges animée par Anaïs Lebrun, chargée de mission au CEN Nouvelle-Aquitaine.



Entre thème agricole et fort boyard, l'espace encastré s'est paré d'un joli décor fabriqué par l'équipe.



Plénière de clôture animée par Marie-Hélène Restoin.

De gauche à droite sur la photo :

- Luc Servant, Chambres d'agriculture France, Président
- Gilles Bœuf, Conseiller régional, Biologiste, ancien président MNHN (2009-15)
- Éliane Auberger, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Emmanuel Hyst, Fédération Nationale des Safer, Président

Ce congrès n'aurait pas pu avoir le succès qu'il a eu sans, d'une part, l'implication et le professionnalisme des équipes du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et de la Fédération, d'autre part, sans le soutien financier conséquent de nos partenaires.

Un grand merci à toutes et à tous.

Avec le soutien financier de



Quiz nature

Entoure les animaux qui ont trouvé refuge dans cette haie.



Combien en comptes-tu ?

RÉPONSE :



« Mon cahier de jeux à la campagne » est proposé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en partenariat avec les éditions Plume de carotte.

Retrouvez toute la collection en librairie :

- « Mon cahier d'activités nature »,
- « Mon cahier de jeux, à la découverte des plantes »,
- « Mon cahier de jeux, sur la piste des animaux »
- et « Mon cahier de jeux, à la campagne ».



Réponse : 14 animaux. De haut en bas et de gauche à droite : un gazé, une couleuvre verte et jaune, une musaraigne, une fauvette, un crache sang, un hérisson, un argus vert, un renard, un rouge-gorge, un escarrot de Bourgogne, une zygène, un lézard vert, une bécote, un carabe doré.

Vous pouvez

remplir ce bulletin et nous le retourner accompagné de votre règlement à :

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

ou adhérer en ligne, saisir : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

dans le moteur de recherche de 

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Tél. fixe et mobile : _____

Courriel : _____

Cotisation pour l'année civile

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Individuel | 15 €* |
| <input type="checkbox"/> Collectivités | 50 €* |
| <input type="checkbox"/> Associations | 50 €* |

Dons

Montant _____ €*

Règlement joint : _____ €

Chèque Espèces

Adhésion

Date et signature :

* Je recevrai un reçu fiscal



Une association au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie des territoires.

www.cen-nouvelle-aquitaine.org



Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

tél. 05 55 03 29 07 - siege@cen-na.org

Le Conservatoire intervient avec le soutien de



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire

JE REJOINS L'AVENTURE
J'ADHÈRE POUR LA NATURE



CEN-NOUVELLE-AQUITAINE.ORG

Utriculaire